



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75847>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-75847

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service commande publique

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation du bâtiment rue Guivet en restaurant scolaire, salles de classe et d'activités, bureaux et aménagement de la cour d'école élémentaire Jean Jaurès - Lots n° 1 à 17-.

Type de marché : Travaux

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 8 : Lot 8 Menuiserie intérieure bois Attribution : déclaré infructueux par décision D2025/0059 du 03/07/2025. Ce lot sera relancé prochainement sur la base d'un cahier des charges identique suivant l'article R.2122-2-3 du Code de la Commande Publique. Montant : 0 euros Autres informations : La consultation relative à la réhabilitation du bâtiment rue Guivet en restaurant scolaire, salles de classe et d'activités, bureaux et aménagement de la cour d'école élémentaire Jean Jaurès, lot n° 11 : Plomberie / Sanitaires est déclarée sans suite par décision D2025/0059 du 03/07/2025 pour motif d'infructuosité puisqu'aucune offre n'a été reçue. La consultation relative au lot n° 11 : Plomberie / Sanitaires fera l'objet d'une prochaine relance suivant l'article R.2122-2-3 du Code de la Commande Publique sur la base d'un cahier des charges identique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2025